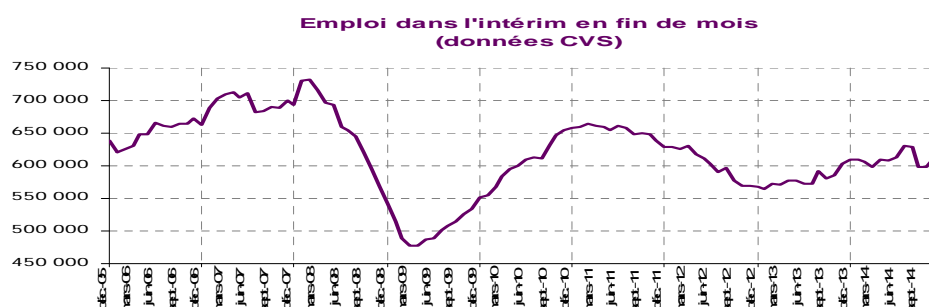


## L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN DECEMBRE 2014

Fin décembre 2014, le nombre d'intérimaires s'établit à 637 400 en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire). Il connaît une hausse par rapport à fin novembre 2014 (+3,9%) et progresse de 4,5% sur un an.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaire à fin novembre est de 613 200, soit une évolution de +2,5% en mois et une hausse de 1,7% sur un an (cf. annexe 2)



## RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN DECEMBRE 2014

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 17,4% de l'emploi salarié total, mais emploie 43,3% des intérimaires. La construction représente 17,4% de l'emploi intérimaire contre 7,9% de l'emploi salarié total. Inversement, 74,6% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 38,9% des intérimaires. (cf. tableau 1 en annexe 3)

A fin décembre, le taux de recours à l'intérim<sup>1</sup> est de 8,1% dans l'industrie, de 7,2% dans la construction et de 1,9% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 3,5%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin décembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	8,1
Construction	7,2
Tertiaire	1,9
<b>TOTAL</b>	<b>3,5</b>

Données brutes

<sup>1</sup> Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoss relatives à fin septembre 2014 (dernier point disponible).

## Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En décembre, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans la construction (+5,8%). Ce secteur est suivi par l'industrie (+4,4%). Le tertiaire affiche la plus faible hausse (+2,4%).

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
<b>Industrie</b>		12 250	4,4%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-20	-0,1%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 200	4,2%
	Fabrication d'autres produits industriels	5 660	4,5%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	1 600	4,2%
	Fabrication de matériels de transport	2 830	7,5%
<b>Construction</b>		6 500	5,8%
<b>Tertiaire</b>		5 390	2,4%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1 250	2,1%
	Transports et entreposage	4 960	6,9%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	-390	-0,9%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	120	1,1%

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, les effectifs augmentent le plus dans la « fabrication de matériels de transport » (+7,5) et la « fabrication d'autres produits industriels » (+4,5%). Ils sont suivis par la « fabrication de denrées alimentaires, de boisson et de produits à base de tabac » et la « fabrication d'équipement électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines » (+4,2% chacun). Seules les « industries extractives, énergie, eau gestion des déchets et dépollution » connaissent une baisse (-0,1%).

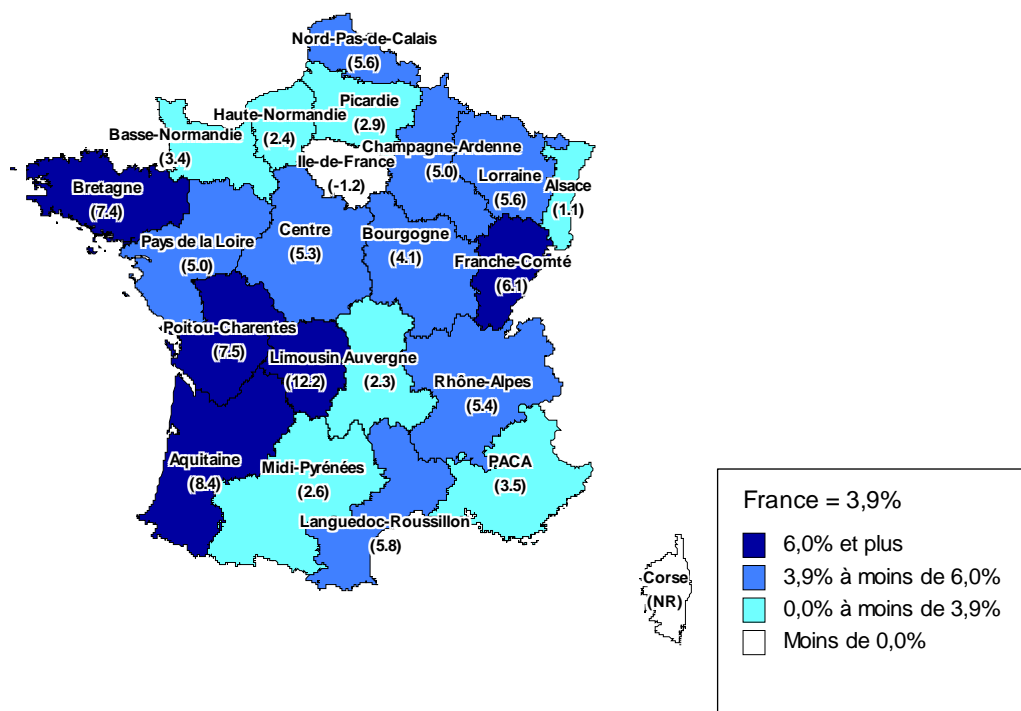
Dans le tertiaire, les effectifs intérimaires augmentent fortement dans les « transports et entreposages » (+6,9%). Les effectifs connaissent des hausses moins marquées dans les secteurs du « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » ainsi que dans les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » (respectivement +2,1% et +1,1%). Les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » voient leurs effectifs baisser de 0,9%.

## Évolution par région

La répartition régionale de l'emploi intérimaire est relativement proche de celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,4%, 2,5% et 2,6%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans les régions suivantes : Haute-Normandie, Centre (5,0% chacune), Pays de la Loire (4,8%), Franche-Comté (4,7%) et Bretagne (4,6%) (cf. tableau 2 en annexe 3).

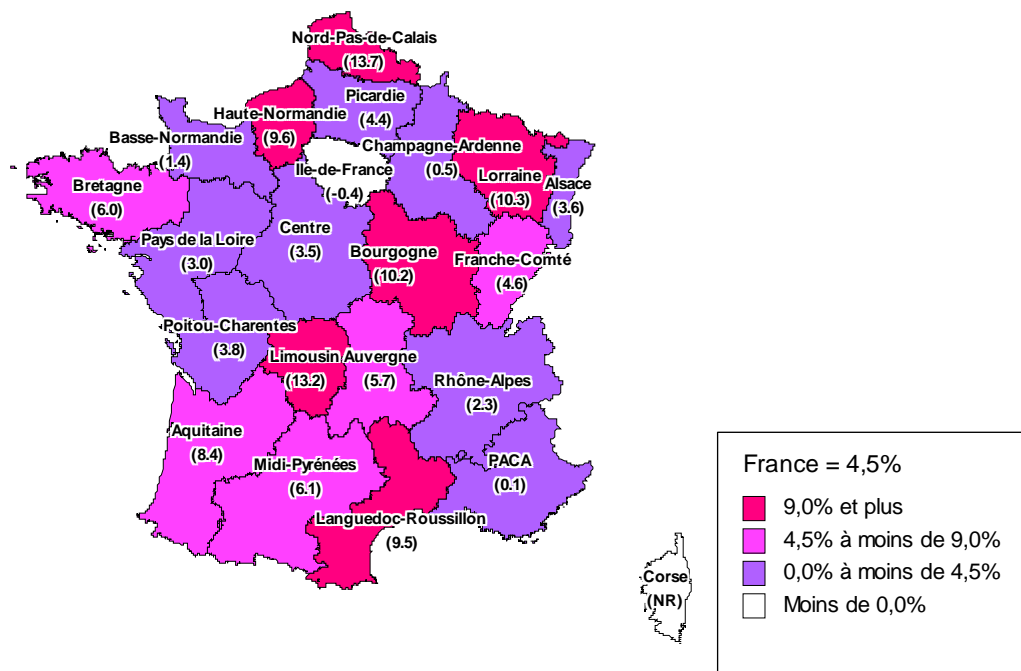
En décembre par rapport à novembre, l'emploi intérimaire progresse dans 20 régions. La région Limousin enregistre la plus forte hausse (+12,2%). L'emploi intérimaire baisse uniquement Île-de-France (-1,2%).

Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) décembre 2014/novembre 2014



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans 20 régions. La hausse la plus marquée concerne le Nord-Pas-de-Calais (+13,7%). En évolution annuelle, l'emploi intérimaire diminue légèrement en région Île-de-France (respectivement -0,4%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) décembre 2014/décembre 2013



### Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (71,5%). Par rapport à fin décembre 2013, leur part baisse de 0,4 point.

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent plus pour les femmes (+5,8%) que pour les hommes (+3,8%). Cela s'explique principalement par les évolutions observées dans le secteur de la construction, où la diminution de l'emploi intérimaire est sensiblement plus importante pour les hommes (-9,4%) que pour les femmes (-0,2%). Dans l'industrie et le tertiaire, au contraire, la hausse des effectifs intérimaires est plus importante pour les hommes que pour les femmes (respectivement +8,2% et +7,4% dans l'industrie, +9,0% et +5,0% dans le tertiaire).

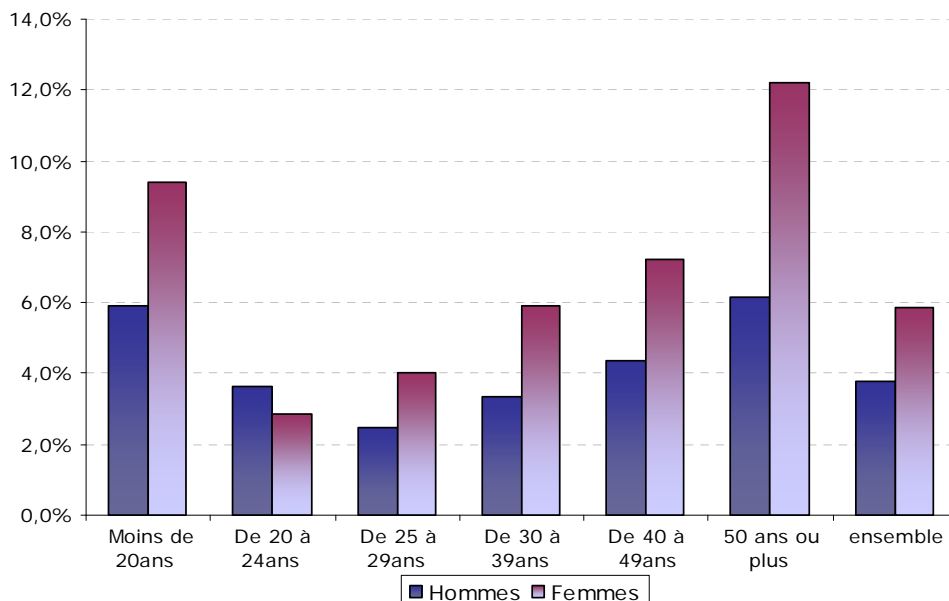
#### Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %, données brutes)



### Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 45,5% d'entre eux ont moins de 30 ans en décembre 2014 (cf. tableau 3 en annexe 4). Par rapport à fin décembre 2013, les intérimaires de 20 à 24 ans, ceux de 24 à 29 ans ainsi que ceux de 30 à 39 ans ont vu leurs parts baisser (respectivement -0,2 point, -0,3 point et -0,1 point). Les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter.

#### Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %, données, brutes)



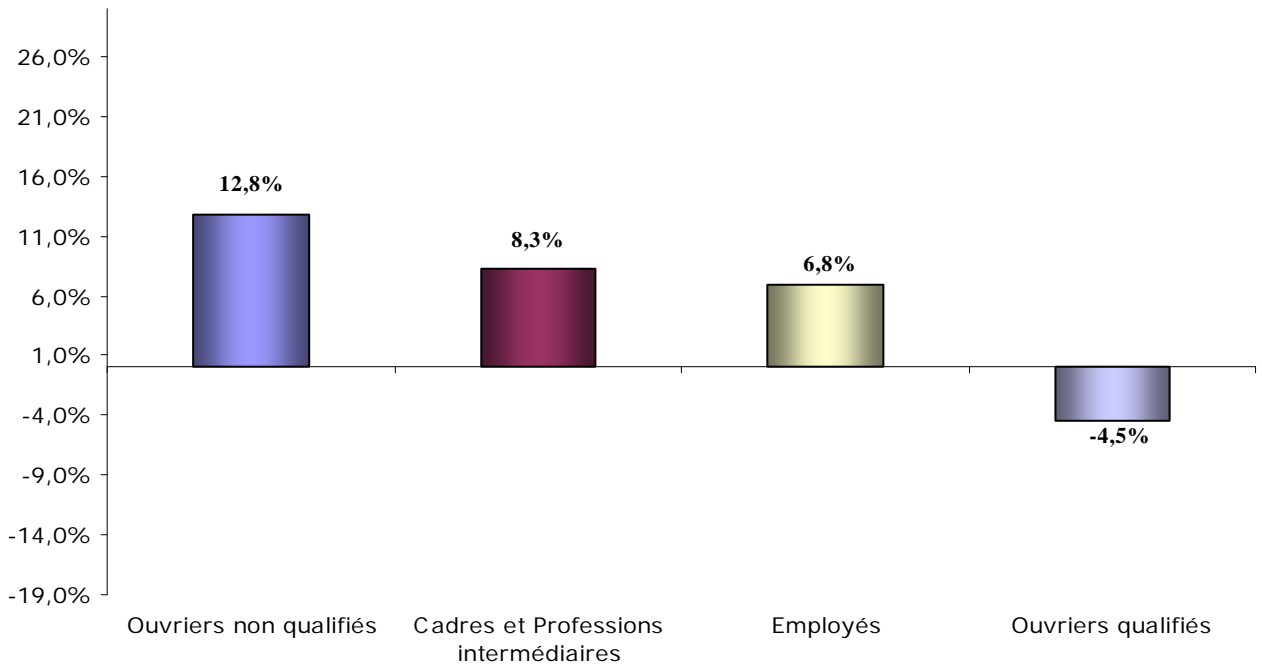
### Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : 38,1% sont des ouvriers qualifiés et 38,3% des ouvriers non qualifiés (cf. tableau 4 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin décembre 2013, la part des ouvriers qualifiés baisse (-3,5 points). Les parts des autres catégories socioprofessionnelles progressent. La part des ouvriers non qualifiés augmente le plus (+2,9 point). La part des employés et celle des cadres et professions intermédiaires évoluent respectivement de 0,3 point et de 0,4 point.

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles exceptée celle des ouvriers qualifiés voient leurs effectifs progresser : +12,8% pour les ouvriers non qualifiés, +8,3% pour les cadres et professions intermédiaires et +6,8% pour les employés. L'emploi intérimaire des ouvriers qualifiés baisse de 4,5%.

Évolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)



Fabien Dupuis  
Département Observatoire de l'Emploi

## **Annexe 1 : Sources et concepts**

### **Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire :**

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

### **Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique :**

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

### **La méthode de désaisonnalisation retenue :**

Les séries Corrigées des Variations Saisonnières (CVS) sont réalisées à l'aide de la procédure X11 – ARIMA. Le schéma de composition (tendance, cycle, saison) retenu est multiplicatif. Les révisions des coefficients CVS sont réalisées une fois par an, lors de la publication de la statistique de décembre provisoire. Ces révisions sont réalisées sur les années N-2 et N-1. Les coefficients pour les années antérieures à N-2 sont figés.

## Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois avant révision <i>Données CVS (1)</i>	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS (1)</i>	Taux d'évolution CVS		
			Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
déc-10	657 534	657 534	0,3%	4,0%	19,3%
janv-11	657 861	659 612	0,3%	2,0%	18,7%
févr-11	665 937	664 585	0,8%	1,4%	17,2%
mars-11	663 887	661 706	-0,4%	0,6%	13,2%
avr-11	662 375	659 373	-0,4%	0,0%	10,7%
mai-11	657 826	655 549	-0,6%	-1,4%	9,1%
juin-11	663 328	661 661	0,9%	0,0%	8,4%
juil-11	656 729	657 468	-0,6%	-0,3%	7,1%
août-11	650 859	648 451	-1,4%	-1,1%	6,0%
sept.-11	649 418	650 659	0,3%	-1,7%	2,9%
oct.-11	645 998	648 869	-0,3%	-1,3%	0,4%
nov.-11	637 508	639 312	-1,5%	-1,4%	-2,5%
déc.-11	624 828	628 620	-1,7%	-3,4%	-4,4%
janv.-12	625 385	629 047	0,1%	-3,1%	-4,6%
févr.-12	627 254	625 677	-0,5%	-2,1%	-5,9%
mars-12	632 992	630 191	0,7%	0,2%	-4,8%
avr.-12	621 046	617 052	-2,1%	-1,9%	-6,4%
mai-12	614 488	611 729	-0,9%	-2,2%	-6,7%
juin-12	605 633	603 512	-1,3%	-4,2%	-8,8%
juil.-12	588 830	590 018	-2,2%	-4,4%	-10,3%
août-12	599 506	596 905	1,2%	-2,4%	-7,9%
sept.-12	575 936	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct.-12	565 422	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov.-12	567 953	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc.-12	562 802	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv.-13	560 883	564 498	-0,4%	-0,8%	-10,3%
févr.-13	574 372	572 036	1,3%	0,5%	-8,6%
mars-13	575 186	571 736	-0,1%	0,8%	-9,3%
avr.-13	582 415	577 884	1,1%	2,4%	-6,3%
mai-13	579 730	576 841	-0,2%	0,8%	-5,7%
juin-13	574 813	572 348	-0,8%	0,1%	-5,2%
juil.-13	570 435	572 115	0,0%	-1,0%	-3,0%
août-13	595 186	592 556	3,6%	2,7%	-0,7%
sept.-13	578 805	580 630	-2,0%	1,4%	0,6%
oct.-13	581 600	586 046	0,9%	2,4%	3,0%
nov.-13	601 482	602 936	2,9%	1,8%	5,9%
déc.-13	601 588	610 082	1,2%	5,1%	7,6%
janv.-14		609 050	-0,2%	3,9%	7,9%
févr.-14		606 411	-0,4%	0,6%	6,0%
mars-14		598 495	-1,3%	-1,9%	4,7%
avr.-14		608 927	1,7%	0,0%	5,4%
mai-14		607 433	-0,2%	0,2%	5,3%
juin-14		613 419	1,0%	2,5%	7,2%
juil.-14		631 368	2,9%	3,7%	10,4%
août-14		629 360	-0,3%	3,6%	6,2%
sept.-14		598 761	-4,9%	-2,4%	3,1%
oct.-14		598 551	0,0%	-5,2%	2,1%
nov.-14		613 249	2,5%	-2,6%	1,7%
déc-14*		<b>637 356</b>	<b>3,9%</b>	<b>6,4%</b>	<b>4,5%</b>

\*Données provisoires

(1) Données CVS révisées, sur 2011, 2012 et 2013

### Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin décembre (en %)
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>0,5</b>
<b>Industrie</b>	<b>43,3</b>
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	9,5
Cokéfaction et raffinage	0,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5,7
Fabrication de matériels de transport	5,7
Fabrication d'autres produits industriels	19,3
<b>Construction</b>	<b>17,4</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>38,9</b>
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	10,5
Transports et entreposage	13,4
Hébergement et restauration	1,7
Information et communication	1,0
Activités financières et d'assurance	1,6
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,2
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,9
Autres activités de services	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin décembre (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/09/14 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %) *
ALSACE	3,3	3,1	3,8
AQUITAINE	4,8	4,7	3,6
AUVERGNE	1,6	1,8	3,2
BASSE-NORMANDIE	2,3	2,0	4,0
BOURGOGNE	2,8	2,3	4,3
BRETAGNE	5,9	4,5	4,6
CENTRE	5,1	3,6	5,0
CHAMPAGNE-ARDENNE	1,8	1,8	3,6
CORSE	NR	0,5	NR
FRANCHE-COMTE	2,1	1,6	4,7
HAUTE-NORMANDIE	3,8	2,7	5,0
ILE-DE-FRANCE	17,5	25,8	2,4
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,4	3,3	2,6
LIMOUSIN	1,0	0,9	4,0
LORRAINE	3,2	3,0	3,8
MIDI-PYRENEES	4,6	4,3	3,8
NORD-PAS-DE-CALAIS	7,3	5,8	4,5
PAYS DE LA LOIRE	7,8	5,7	4,8
PICARDIE	3,0	2,3	4,5
POITOU-CHARENTES	2,7	2,3	4,0
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,3	7,4	2,5
RHONE-ALPES	11,8	10,6	3,9
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3,5</b>

\*Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés fin septembre 2014.



## Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	3,8%	3,4%	3,7%
De 20 à 24 ans	22,5%	22,5%	22,5%
De 25 à 29 ans	19,2%	19,4%	19,2%
De 30 à 39 ans	26,6%	24,1%	25,9%
De 40 à 49 ans	18,2%	19,7%	18,6%
50 ans ou plus	9,7%	10,8%	10,0%

Tableau 4 - Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	8,2%	15,4%	10,3%
Employés	5,7%	32,7%	13,4%
Ouvriers qualifiés	47,3%	15,1%	38,1%
Ouvriers non qualifiés	38,9%	36,8%	38,3%

Tableau 5 - Répartition selon les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,4%	0,5%	0,5%
industrie	42,5%	45,1%	43,3%
construction	23,0%	3,4%	17,4%
tertiaire	34,0%	51,0%	38,9%

### POUR EN SAVOIR PLUS

**CONTACT-DSEE@POLE-EMPLOI.FR**

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex 20

**Directeur de publication**

Jean BASSÈRES

**Directeur de la rédaction**

Stéphane DUCATEZ

**Réalisation**

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

STATISTIQUES, ETUDES ET EVALUATIONS DE POLE EMPLOI

